

Image not found or type unknown



Demende Recouvrement des impayés

Par **renecarle**, le **04/03/2016** à **10:41**

Bonjour j'ai reçu réssamant une demande par huissier me demandant une somme de 1800€ corespondans a un impayés de 2006 pour la cetelem qui ne ma jamais recontacté depuis février 2006 on t'il le droit J'étais a cette époque en surendettement a la banque de france. Je n'y suis plus actuellement. ils me proposent une réduction de 50% si je les règle comptent? que dois-je faire merci de votre réponse bien cordialement